

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 30
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 3

L'an deux mille dix-neuf et le 13 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 7 mars, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIÈRE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, MME CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME KATY COLDER (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à MME MICHELE CHAVE), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN)

Était absent excusé :

M. PATRICE ETAVE a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2019/18

Objet : Tarif des stands du Marché de Noël

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal, dans le cadre de la reconduite du Marché de Noël, qui se déroulera à la Grande Halle, les 23 et 24 novembre 2019, de fixer le tarif à appliquer pour chaque stand :

- Tarif unique de 110 €, par tranche de 9 m², avec une caution de 110 €.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Envoyé en préfecture le 20/03/2019

Reçu en préfecture le 20/03/2019

Affiché le

20 MARS 2019

ID : 031-213105612-20190320-D2019_18-DE



A l'unanimité,

- De fixer un tarif unique de 110 €, par tranche de 9 m², avec une caution de 110 €, à appliquer pour chaque stand du Marché de Noël, qui se déroulera à la Grande Halle, les 23 et 24 novembre 2019.

- Transmis le 20 MARS 2019
- Affiché le 20 MARS 2019

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire,
et par délégation,
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ

